

DOSSIER DE PRESSE



REGROUPEMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS AU PARC DU MILLENAIRE - PARIS 19^{EME}

Signature du protocole entre l'Etat et la société Icade

Jeudi 22 décembre 2011

Contacts presse :

Bruno Badré, porte-parole du ministère de la Justice et des Libertés
Olivier Pedro-Jose, porte-parole adjoint
Tél. : 01 44 77 75 56

SOMMAIRE

Contexte	p. 3
Une opération majeure pour le ministère de la Justice et des Libertés	p. 4
Une méthode de recherche rigoureuse	p. 5
Financement	p. 6
Présentation de l'immeuble le « <i>Millénaire 3</i> »	p. 7
Le « <i>Millénaire 3</i> » : plan du site Situation : un nouveau grand quartier parisien mixte et vivant achevé en 2014	p. 8
Le « <i>Millénaire 3</i> » : accessibilité Un site très bien desservi par les transports en commun	p. 9

ANNEXE

Focus sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)	p. 11
--	--------------

CONTEXTE

Les services centraux du ministère de la Justice et des Libertés sont actuellement répartis sur huit sites, représentant un total de 40.000 m² : le site historique de la place Vendôme et sept autres sites dans Paris, situés 5 boulevard de la Madeleine (1^{er}), 21 rue Saint Fiacre (2^{ème}), 8-10 rue du Renard (4^{ème}), 55 rue de Rivoli (4^{ème}), 14 rue Halévy (9^{ème}), 2-14 rue des Cévennes (15^{ème}) et 2-2 bis villa Thoréton (15^{ème}).

Le projet vise à regrouper, à terme, l'ensemble des services sur deux sites parisiens, dont le site historique de la place Vendôme. La recherche d'un immeuble de plus de 30 000 m² susceptible d'accueillir les trois directions de réseau du ministère ainsi que le secrétariat général a été relancée au printemps 2011, selon les méthodes définies dans les circulaires du Premier ministre du 16 janvier 2009 relatives à la politique immobilière de l'Etat.

UNE OPERATION MAJEURE POUR LE MINISTERE

Le projet de regroupement des services centraux du ministère de la Justice et des Libertés sur un site unique figure parmi les mesures suivies au titre de la réforme de l'Etat et de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Cette opération d'acquisition immobilière est une opération majeure pour le ministère de la Justice et des Libertés.

Elle lui permettra en effet de :

- **regrouper les trois directions de réseau du ministère** (direction des services judiciaires, direction de l'administration pénitentiaire, direction de la protection judiciaire de la jeunesse) **ainsi que le secrétariat général** sur un site parisien unique ;
- **améliorer les conditions de travail** des personnels de l'administration centrale,
- **faciliter les relations** entre les directions concernées et **renforcer la transversalité** ;
- **réaliser des économies** non seulement sur les charges locatives, mais aussi sur le coût des fonctions support, grâce à des économies d'échelle et des gains de mutualisation.

UNE METHODE DE RECHERCHE RIGOUREUSE

La recherche du meilleur site de regroupement a été conduite en 2011 selon les méthodes définies dans les circulaires du Premier ministre du 16 janvier 2009 relatives à la politique immobilière de l'Etat.

Fin 2010, à la suite d'un avis du Conseil immobilier de l'Etat, il a été décidé de s'orienter vers une solution pérenne d'acquisition.

En juin 2011, le secrétariat général du ministère de la Justice et des Libertés a défini avec France Domaine un cahier des charges rigoureux. Le bâtiment recherché devait pouvoir accueillir **1.600 agents sur une surface globale de 32.000 m²**.

L'hypothèse privilégiée était une construction neuve, répondant aux normes les plus récentes issues du Grenelle de l'environnement, et dont la mise en service effective devait intervenir **au plus tard à l'été 2015**.

Le 8 juin dernier, le ministère de la Justice et des Libertés et France Domaine ont lancé un appel à candidatures, sur la base d'un cahier des charges élaboré conjointement et répondant en tous points aux nouvelles normes gouvernementales relatives à la politique immobilière de l'Etat. Les réponses attendues pour le 20 juillet ont été nombreuses, puisque 54 sites ont été proposés. Pour les analyser et l'accompagner jusqu'au choix du meilleur projet, l'Etat a recruté par appel d'offres un prestataire de services (le cabinet AOS-Studley).

Chaque proposition a été soigneusement étudiée au regard des critères du cahier des charges de la recherche, qui comprenait notamment les points suivants :

- immeuble disponible immédiatement ou construction à horizon 2015,
- localisation dans le périmètre géographique de la ville de Paris ou de ses communes limitrophes,
- respect des contraintes du Grenelle de l'environnement,
- acquisition plutôt que location avec option d'achat.

A l'issue d'un processus d'analyse approfondie et de sélection des offres puis de négociation concernant les meilleures d'entre elles afin d'obtenir les conditions financières les plus avantageuses, c'est la proposition de la société Icade, **filiale de la Caisse des dépôts**, relative à **un immeuble situé dans le parc du Millénaire (situé dans le XIXème arrondissement de Paris, entre la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers), à construire et à livrer en avril 2015**, qui a recueilli la préférence conjointe du ministre de la Justice et des Libertés et du ministre du Budget, chargé des domaines.

FINANCEMENT

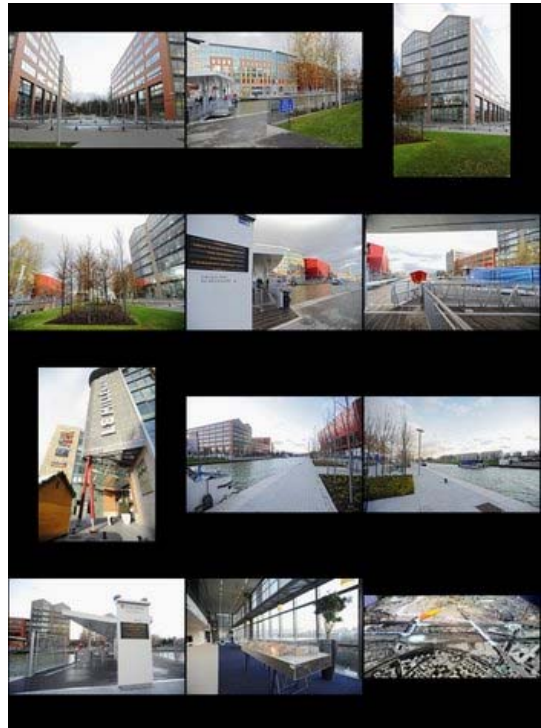
Des crédits d'autorisation d'engagement ont été inscrits au projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2011, à hauteur de 223 millions d'euros TTC (soit 187 millions d'euros HT), pour permettre à l'Etat de procéder à l'acquisition. Jusqu'à la livraison de l'immeuble en 2015, aucun versement de crédit de paiement ne sera nécessaire.

PRESENTATION DE L'IMMEUBLE LE « MILLENAIRE 3 »

La livraison de l'immeuble le *Millénaire 3* est prévue en avril 2015. Situé porte d'Aubervilliers, le *Millénaire 3* se trouve au cœur d'un parc d'activité en pleine évolution qui accueille déjà un centre commercial et plusieurs entreprises.

Le bâtiment hexagonal, particulièrement lumineux avec son jardin intérieur surmonté d'une verrière, sera de taille humaine (7 étages) et disposera de la surface optimale favorisant un déploiement confortable des bureaux.

Dans un environnement agréable, le long de l'eau, le nouveau site ministériel répondra aux normes de haute qualité environnementale et à la qualification bâtiment basse consommation.



Le *Millénaire 3* s'illustre aussi par une accessibilité diversifiée qui sera encore largement améliorée d'ici 2015 :

- 2 lignes de métro : 7 et 12
- 3 lignes de RER : B, D, E
- la ligne T3 (boulevards extérieurs) de tramway
- sur place : navettes fluviales et navettes bus

IMMEUBLE LE « MILLENAIRE 3 » : PLAN DU SITE

⇒ Situation : un nouveau grand quartier parisien mixte et vivant achevé en 2014



Le Millénaire 3 se situe dans le 19^e arrondissement de Paris, entre la Porte d'Aubervilliers et la Porte de la Villette, dans le nouvel EcoParc développé par Icade.

Le territoire de l'Est parisien dans lequel se développe l'EcoParc réunit toutes les composantes de la ville et de la vie par l'intégration réussie sur un même site de fonction et d'activités complémentaires:

- des activités économiques au confluent de l'industrie et des nouvelles technologies
- des laboratoires de recherche
- des activités commerciales et de service
- des activités audiovisuelles et artistiques

Six grands projets en cours de réalisation illustrent particulièrement la mue spectaculaire du nord-est parisien.

Zoom

Les grandes entreprises qui ont fait le choix de Paris-Aubervilliers

Icade, ODDO, Nokia, SAGE, IFOP, Saint-Louis Sucre, Agence régionale de Santé, Pierre et Vacances, Tribunal de Grande Instance, DGF, Asiatide, Club Med, BNP Paribas Assurances, Telety Interxion, Euromedia, Afflelou, Générale de Téléphone, Agatha, Précilac (Groupe Zodiac), Télé Shopping

1/ Le Cours d'Aubervilliers qui va permettre d'établir une continuité urbaine douce entre Paris, Aubervilliers et l'EcoParc du Millénaire.

2/ Le hub d'échanges Ecole Evangile qui va densifier considérablement la desserte du quartier de la Porte d'Aubervilliers ramenant celle-ci à 7 minutes de Saint Lazare

3/ Les entrepôts Macdonald, seront reconvertis en un morceau de ville de 165 000 m².

4/ Claude Bernard confortera l'attractivité du site avec une "Torêt linéaire" de 4 ha qui protège le quartier du périphérique, les berges du canal Saint-Denis réaménagées en promenade sur 2ha, le boulevard des Maréchaux aménagé à devenir dès 2012, avec le passage du tramway, un espace public structurant et animé

5/ Le campus universitaire Condorcet Parc Aubervilliers qui constituera un des premiers pôles européens d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales.

6/ L'implantation du campus Vélolia sur 80000 m² en pignon du futur Cours d'Aubervilliers.

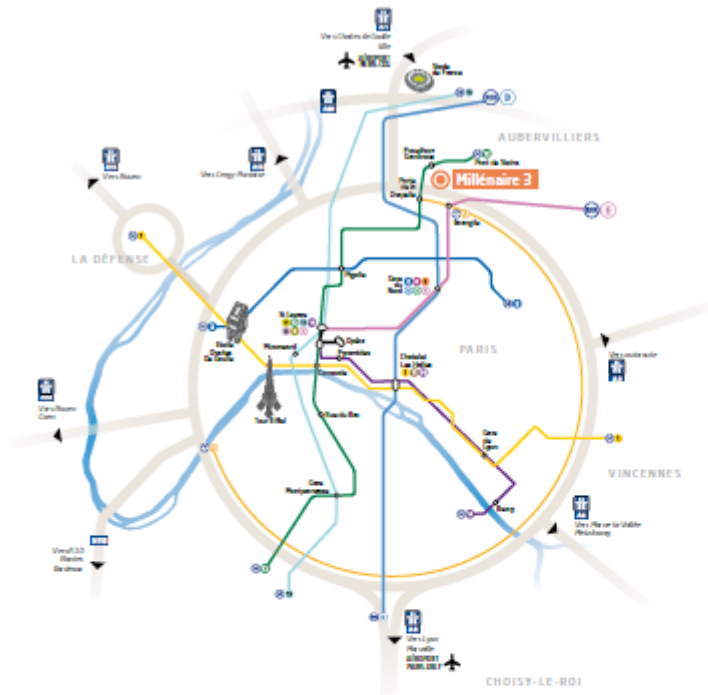
Un centre commercial de 76 000 m² au pied de l'immeuble imaginé par Antoine Grumbach, ce pôle commercial certifié HQE a été conçu comme un centre d'attraction et d'animation au bord de l'eau et dans la nature.

Il se compose de 18 unités moyennes réparties sur 26 000 m² dont une surface alimentaire de 4100 m², d'environ 95 boutiques de 6 restaurants et espaces de restauration et de TV Cité, musée de l'audiovisuel.



IMMEUBLE LE « MILLENAIRE 3 » : ACCESSIBILITE

⇒ un site très bien desservi par les transports en commun



Directement connecté à l'autoroute A1 en direction de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, à 10 minutes des gares TGV en direction du Nord et de l'Est de l'Europe, desservi en 2014 par le RER E et le tramway.

Au pied de l'immeuble

- 2 lignes de bus au pied de l'immeuble :
 - 65 et 239
- 3 navettes fluviales électriques
- Des navettes privées assurant la liaison avec les RER B et D
- 1 station velib'

A 5-7 minutes

- 1 ligne de métro :
 - M12 Station "Proudhon-Gardinois" et "Pont de Stains"
- 1 ligne de RER :
 - RER E Station "Évangile" (ouverture 2015)
- 1 ligne de tramway :
 - T3 Évangile, Porte d'Aubervilliers

A 7 minutes en navette fluviale

- 1 ligne de métro :
 - M7 Station "Corentin-Cariou" et "Porte de la Villette"

A 10 minutes en bus privé

- 2 lignes de RER :
 - RER B Station "La Plaine Stade de France"
 - RER D Station "Stade de France Saint-Denis"

En voiture

- A1 et A86 accès direct
- Boulevard périphérique à proximité immédiate

Accès aux aéroports

- Paris-Charles de Gaulle par l'A1 en 20 mn et par le RER B en 30 mn
- Le Bourget par l'A1 en 10 mn

TGV Accès aux gares

- Gare de l'Est - TGV Est → Strasbourg (2h30), Francfort et Zurich
- Gare du Nord - Eurostar → Londres (2h20), et Thalys → Bruxelles (1h15)

Zoom

Les navettes fluviales

→ Trois navettes fluviales électriques, d'une capacité de 75 passagers, relient le canal Saint-Denis depuis le quai de la Charente à l'escala "Pont de Flandre" jusqu'au milieu de la darse de l'Écoparc

→ L'escala Pont de Flandres, sur la rive droite du canal, est située respectivement à :

→ 5 mn à pied de la station Porte de la Villette (terminal bus et métro Porte de la Villette)

→ 3 mn à pied de la station Corentin Cariou (ligne 7)

Les grands ministères parisiens et la Place Vendôme à quelques minutes en métro (horizon 2014) - (encadré)

- Le Ministère de l'Économie des Finances et de l'Emploi : 28 mn
- Le Ministère de l'Intérieur : 22 mn
- La Place Vendôme : 15 mn
- Matignon : 25 mn



ANNEXE

FOCUS SUR LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)

Sous l'impulsion du Président de la République, le Premier ministre a lancé en juin 2007 les travaux de la Révision générale des politiques publiques, cadre structurant de la réforme de l'Etat. Elle vise à changer en profondeur l'organisation administrative française et le contenu de l'action publique, en répondant à une triple exigence : **offrir un meilleur service public aux usagers, faire bénéficier les agents de meilleures conditions de travail et de carrière, diminuer le niveau des dépenses publiques.**

Les travaux de la RGPP s'organisent autour de 6 grands axes de modernisation :

- ⇒ **Améliorer les services** pour les citoyens et les entreprises
- ⇒ **Moderniser et simplifier** l'Etat dans son organisation et ses processus
- ⇒ **Adapter** les missions de l'Etat aux défis du XXI^e siècle
- ⇒ **Valoriser** le travail et le parcours des agents
- ⇒ **Responsabiliser** par la culture du résultat
- ⇒ **Rétablir l'équilibre** des comptes publics et garantir le bon usage de chaque euro

Conduite en étroite collaboration avec les ministères, la première phase de la RGPP vise à analyser en profondeur les politiques publiques existantes et à identifier des scénarios de réforme. Quatre chantiers interministériels, portant sur la gestion des ressources humaines de l'État, les relations entre l'État et les collectivités locales, la réforme de l'administration territoriale et la simplification des procédures internes à l'Etat font également l'objet de travaux.

Au ministère de la Justice et des Libertés, la réforme a conduit à réformer profondément les politiques conduites par le ministère, en poursuivant six objectifs :

- 1) **moderniser** l'organisation et le fonctionnement des juridictions ;
- 2) **recentrer** la Justice sur son cœur de métier ;
- 3) **rationaliser** les fonctions support et le traitement des frais de justice;
- 4) **moderniser** le système pénitentiaire
- 5) **donner la priorité** à la prise en charge des mineurs délinquants
- 6) **simplifier** les démarches pour le citoyen.

En savoir plus :

- Site institutionnel : www.rgpp.modernisation.gouv.fr

- Rapport du Conseil de modernisation des politiques publiques (juin 2010) :
http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr/fileadmin/user_upload/dossier_cmpp4.pdf